



Compte rendu de la session d'automne 2025

Madame, Monsieur,

Lors de la session d'automne, les Chambres fédérales se sont penchées à plus d'un titre sur les conditions-cadres nécessaires à la formation, la recherche et l'innovation. Le Conseil des États a décidé d'introduire de nouveaux compléments de titres pour les diplômes de la formation professionnelle supérieure. En outre, dans le contexte des droits de douane américains, la Chambre haute a soutenu à l'unanimité une motion visant à renforcer la position de la Suisse en tant que pôle pharmaceutique et biotechnologique. De son côté, le Conseil national a donné les premières impulsions pour le prochain message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2029-2032, et permis aux hautes écoles spécialisées de proposer des filières de bachelor intégrant la pratique dans les domaines des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles et de la technique (MINT).

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Formation professionnelle supérieure : le Conseil des Etats veut des nouveaux titres

Le Conseil des États a approuvé durant la session d'automne une modification de la loi fédérale sur la formation professionnelle ([25.046](#)) visant à améliorer la visibilité et la réputation de la formation professionnelle supérieure. Une mesure centrale consiste à introduire les compléments de titres « Professional Bachelor » et « Professional Master » pour les diplômes du degré tertiaire B.

Pour la majorité de la Chambre haute, ces titres renforcent l'attractivité de la formation professionnelle supérieure tant pour les personnes en formation que pour les entreprises qui recrutent. Ils visent à souligner que cette formation appartient au degré tertiaire, ceci dans un contexte où les particularités du système éducatif dual suisse ne sont pas suffisamment connues à l'échelle internationale. Une minorité s'est prononcée

contre l'introduction de ces compléments de titre, qu'ils estiment associés au monde universitaire. Elle craint qu'ils créent davantage de confusion que de clarté et ne conduisent à une académisation de la formation professionnelle. Le Conseil des États a en revanche rejeté une précision supplémentaire proposée par la majorité de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture, qui demandait une distinction entre les diplômes des écoles supérieures et les examens professionnels fédéraux. Par 23 voix contre 22, le Conseil des États a soutenu le projet initial du Conseil fédéral sur ce point. La modification de la loi adoptée par le Conseil des États introduit en outre plusieurs nouveautés incontestées : l'ancrage d'un droit à l'appellation pour les écoles supérieures, l'introduction de l'anglais comme langue d'examen supplémentaire et la flexibilisation des études postgrades. Le dossier sera soumis au Conseil national.

Dans le cadre du débat sur la loi sur la formation professionnelle, les motions correspondantes et identiques « Équivalence des diplômes de la formation professionnelle supérieure » ([23.3295](#); [23.3296](#); [23.3297](#); [23.3298](#); [23.3389](#)) ont été rejetées. Elles sont donc liquidées.

Procès-verbal du Conseil des Etats du 8 septembre 2025 »

Le Conseil national donne les premières impulsions pour le prochain message FRI

Le Conseil national a approuvé à l'unanimité le postulat « Message FRI. Tenir compte des nouveaux défis en matière de compétition internationale pour la science et la technologie » ([25.3535](#)) de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N). Le Conseil fédéral est ainsi chargé de renseigner dans un rapport les possibilités de mieux prendre en considération les enjeux de la science et de la technologie dans les domaines de la production et de l'usage du savoir, ainsi que de la promotion du savoir suisse sur le plan international. Ce rapport doit contribuer à la préparation du message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2029 à 2032 (message FRI).

Procès-verbal du Conseil national du 18 septembre 2025 »

Le Conseil des États veut renforcer le pôle pharmaceutique et biotechnologique suisse

Le Conseil des États a adopté à l'unanimité la motion « Renforcer la position de la Suisse en tant que pôle pharmaceutique et biotechnologique » ([25.3685](#)). Il invite ainsi le Conseil fédéral à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie visant à renforcer la position de la Suisse en tant que pôle pharmaceutique et biotechnologique. Dans le contexte de la menace des droits de douane américains, il convient de préserver les intérêts de la Suisse afin que les investissements dans la recherche et l'innovation des entreprises concernées continuent, à l'avenir, à être réalisés en premier lieu en Suisse.

Procès-verbal du Conseil des Etats du 8 septembre 2025 »

Le Conseil national favorable à des filières bachelor intégrant la pratique

Le Conseil national a approuvé par 111 voix contre 65 et 13 abstentions une modification de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles ([25.056](#)). À l'avenir, les hautes écoles spécialisées pourront ainsi proposer des filières d'études bachelor intégrant une partie pratique (PiBS) dans les domaines des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles et de la technique (MINT). Ces cursus dureront quatre ans et comprendront 40 % de formation pratique en entreprise. L'introduction des PiBS vise à pallier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Le dossier est transmis à la commission compétente du Conseil des Etats.

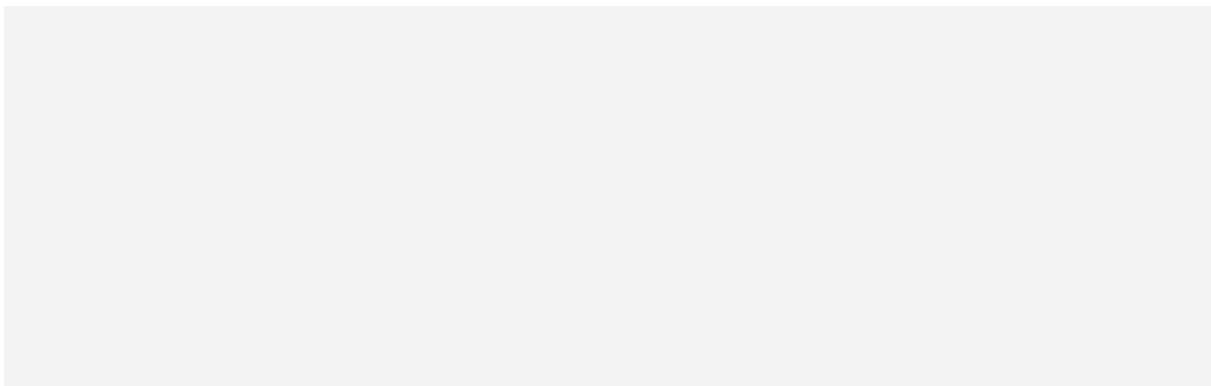
Procès-verbal du Conseil national du 23 septembre 2025 »

Le Conseil des Etats s'oppose au plan d'abandon des expériences sur les animaux

Le Conseil des États a rejeté l'initiative parlementaire « Un plan d'abandon des expériences avec contrainte sur les animaux, pour promouvoir une recherche tournée vers l'avenir » ([24.436](#)) par 27 voix contre 13. L'initiative parlementaire demandait que la loi actuelle sur la protection des animaux soit complétée par un plan d'abandon progressif des expérimentations qui font subir une contrainte aux animaux. Durant le débat, il a été fait référence aux travaux législatifs en cours au sein de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) visant à promouvoir la recherche 3R. L'objectif de cette dernière étant d'optimiser l'utilisation des expérimentations animales par le remplacement (replacement), la réduction (reduction) et le raffinement (refinement). L'objet est liquidé.

Procès-verbal du Conseil des Etats du 16 septembre 2025 »

LES PARLEMENTAIRES ONT EN OUTRE ...





...adopté, au Conseil national, la motion « Pour une meilleure protection de la propriété intellectuelle contre les abus liés à l'intelligence artificielle » ([24.4596](#)) par 121 voix contre 66 et 8 abstentions. Contrairement au Conseil des Etats, la Chambre basse a toutefois renoncé à fixer des directives concrètes pour la mise en œuvre, afin de ne pas pénaliser la place scientifique suisse dans la concurrence internationale en matière de recherche et de développement dans le domaine de l'IA. La commission consultative du Conseil national ayant modifié le texte de la motion en conséquence, le Conseil des États se penchera à nouveau sur cette question.



...adopté, au Conseil national, la motion « Encourager des produits chimiques sûrs et durables » ([25.3835](#)) par 102 voix contre 93 voix et une abstention. La motion charge le Conseil fédéral de renforcer de façon ciblée l'encouragement de produits chimiques sûrs et durables. Dans ce but, il convient notamment de vérifier et d'adapter les instruments de promotion existants dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation afin de les aligner sur les principes de développement durable. L'objet est désormais transmis à la commission compétente du Conseil des Etats.



...rejeté, au Conseil national, l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité) » ([25.026](#)) par 121 voix contre 64 et six abstentions. La Chambre basse suit ainsi la recommandation du Conseil fédéral. L'initiative demande à limiter la population résidante permanente de la Suisse à moins de 10 millions d'ici à 2050. Dès que la population dépasse les 9,5 millions d'habitant-e-s, le Conseil fédéral et le Parlement devraient prendre des mesures visant à limiter la migration. Lors du débat, les représentantes et représentants de la majorité du Conseil ont souligné les effets négatifs sur l'économie et les relations avec l'Union européenne. L'affaire passe à la commission compétente du Conseil des Etats.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU



Encourager des produits chimiques sûrs et durables.

Motion (25.3855) du conseiller aux Etats Benjamin Mühlemann (PLR).

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 20 août 2025.



Réduction des activités de l'OFS. Quel avenir pour la statistique publique en Suisse ?

Interpellation (25.3806) du conseiller aux Etats Fabien Fivaz (Vertes).

Le Conseil fédéral a répondu le 27 août 2025.



Pénurie de femmes dans les domaines scientifiques. Pourquoi le Conseil fédéral se montre-t-il si attentiste ?

Interpellation (25.3886) de la conseillère nationale Laurence Fehlmann Rielle (PS).

Le Conseil fédéral a répondu le 27 août 2025.



Erasmus plus. Comment le Conseil fédéral va-t-il informer les parties prenantes ?

Interpellation (25.3858) de la conseillère nationale Marie-France Roth Pasquier (Centre).

Le Conseil fédéral a répondu le 27 août 2025.



Encourager des produits chimiques sûrs et durables.

Motion (25.3835) du conseiller national Andri Silberschmidt (PLR).

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 20 août 2025.



Ferme de Bassenges à l'EPFL. Autres options insuffisamment examinées ?

Question (25.1035) du conseiller national Benoît Gaillard (PS).

Le Conseil fédéral a répondu le 27 août 2025.



Bases légales pour une politique nationale en matière de données. Besoin de légiférer.

Postulat (25.3705) du conseiller national Andri Silberschmid (PLR).

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 20 août 2025.



Renforcement de la souveraineté numérique. Quelles sont les mesures prévues par la Suisse ?

Interpellation (25.3704) du conseiller national Andri Silberschmid (PLR).

Le Conseil fédéral a répondu le 27 août 2025.



Armée et innovations mondiales en matière de systèmes d'arme.

Interpellation (25.3702) von Nationalrat Markus Schnyder (SVP).

Le Conseil fédéral a répondu le 20 août 2025.



Quel avenir pour la protection de la propriété intellectuelle dans les négociations internationales ?

Interpellation (25.3692) de la conseillère aux Etats Isabelle Chassot (Centre).

Le Conseil fédéral a répondu le 3 septembre 2025.



Renforcer la position de la Suisse en tant que pôle pharmaceutique et biotechnologique.

Motion (25.3685) de la conseillère aux Etats Eva Herzog (PS).

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 27 août 2025.



Marché du travail en pleine mutation. Soutenir la recherche en faveur d'une population active vieillissante et numérisée afin de garantir la prospérité et la compétitivité de la Suisse.

Interpellation (25.3672) du conseiller national Fabio Regazzi (Centre).

Le Conseil fédéral a répondu le 27 août 2025.



Tout le monde parle de conditions générales propices aux sciences de la vie. Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Interpellation (25.3663) du conseiller national Thomas Rechsteiner (Centre).

Le Conseil fédéral a répondu le 3 septembre 2025.



Paquet Horizon. Utilisation des crédits d'engagement.

Interpellation (25.3618) de la conseillère nationale Katja Christ (GLP).

Le Conseil fédéral a répondu le 27 août 2025.



Accréditation des hautes écoles.

Interpellation (25.3612) du conseiller national Christoph Riner (UDC).

Le Conseil fédéral a répondu le 3 septembre 2025.



À l'EPFL pour étudier, ou pour manifester et distribuer des tracts de propagande ?

Interpellation (25.3578) du conseiller national Yvan Pahud (UDC).

Le Conseil fédéral a répondu le 27 août 2025.



Renforcement de la Suisse en tant que site de production et de recherche.

Motion (25.4265) du conseiller aux Etats Benjamin Mühlemann (PLR).

Déposée le 26 septembre 2025.



Activités et programmes d'échange pour les enseignants en formation et les enseignants diplômés.

Interpellation (25.4330) due la conseillère nationale Simona Brizzi (PS).

Déposée le 26 septembre 2025.



Ancrer l'innovation sociale et l'entrepreneuriat social dans le message FRI 2029-2032.

Postulat (25.4329) du conseiller national Eric Nussbaumer (PS).

Déposée le 26 septembre 2025.



Renforcement des échanges scolaires.

Interpellation (25.4302) de la conseillère nationale Florence Brenzikofer (PVL).

Déposée le 26 septembre 2025.



Renforcement de la Suisse en tant que site de production et de recherche.

Motion (25.4191) du conseiller national Andri Silberschmidt (PLR).

Déposée le 25 septembre 2025.



Pressions exercées par le gouvernement américain sur les universités.

Interpellation (25.4232) de la conseillère nationale Min Li Marti (PS).

Déposée le 25 septembre 2025.



Six semaines de vacances pendant l'apprentissage : renforcer la formation professionnelle.

Motion (25.4163) de la conseillère aux Etats Flavia Wasserfallen (PS).
Déposée le 25 septembre 2025.

Motions identiques déposées le 18 septembre par la conseillère nationale Franziska Ryser (Vert-es), le conseiller national Marc Jost (PEV), la conseillère nationale Fabienne Stämpfli (PVL), et le conseiller national Simon Stadler (Le Centre).



Quels soutiens à nos start-ups ?

Interpellation (25.4115) de la conseillère nationale Jacqueline de Quattro (PLR).

Déposée le 24 septembre 2025.



Examiner les possibilités d'une entrée plus précoce des jeunes sur le marché du travail.

Postulat (25.4138) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL).

Déposée le 24 septembre 2025.



Pénurie de personnel qualifié dans les professions médicales - La Commission des professions médicales met en péril les soins de santé.

Question (25.1042) de la conseillère aux Etats Franziska Roth (SP)

Déposée le 24 septembre 2025.



Commandes publiques de la Confédération comme tremplin pour les start-ups suisses ?

Interpellation (25.4109) de la conseillère nationale Estelle Revaz (PS).

Déposée le 24 septembre 2025.



Intégrer un objectif clair pour les EPF et Innosuisse concernant le soutien aux scale-up afin de renforcer l'ancrage des entreprises innovantes en Suisse ?

Interpellation (25.4106) de la conseillère nationale Estelle Revaz (PS).

Déposée le 24 septembre 2025.



Faciliter la création et la gestion des start-ups grâce à un « once only » via EasyGov.

Interpellation (25.4105) de la conseillère nationale Estelle Revaz (PS).

Déposée le 24 septembre 2025.



L'enseignement de la 2ème langue nationale est-il en adéquation avec ce qu'on en attend ?

Postulat (25.4079) de la conseillère nationale Céline Weber (PVL).

Déposée le 23 septembre 2025.



Étudier la faisabilité et les impacts d'une e-Residency suisse pour renforcer l'innovation et la compétitivité internationale de notre pays.

Postulat (25.4066) de la conseillère nationale Estelle Revaz (PS).
Déposée le 22 septembre 2025.



Promouvoir l'innovation dans le domaine de l'armement – permettre aux start-ups d'accéder aux places d'armes.

Motion (25.4064) du conseiller national Markus Schnyder (UDC)
Déposée le 22 septembre 2025.



Stratégie suisse en matière de talents - Profiter de la dynamique !

Postulat (25.4048) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL)
Déposée le 18 septembre 2025



Examen de la collaboration entre l'ETH/EPFL et les universités israéliennes et les industries de l'armement.

Postulat (24.4041) de la Conseillère nationale Anna Rosenwasser (PS).
Déposée le 18 septembre 2025.



L'apprentissage des langues nationales est un élément fondamental de la cohésion de notre pays.

Motion (25.4017) du conseiller aux Etats Baptiste Hurni (PS).
Déposée le 16 septembre 2025.



Compréhension entre communautés linguistiques et enseignement des langues nationales.

Initiative parlementaire (25.466) du conseiller national Damien Cottier (PLR).
Déposée le 16 septembre 2025.



Pour des finances fédérales saines : optimiser le contrôle des subventions.

Motion (25.3984) de la Groupe libéral-radical.
Déposée le 10 septembre 2025.

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? [Effacer votre adresse](#)

Contact

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

30 septembre 2025